

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 82 (1994)

Heft: 3

Artikel: L'égalité en chiffres

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-286784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gouvernement, et que chaque conseiller fédéral suive sa propre ligne. Ruth Dreifuss laisse entrevoir ce qu'on pourrait faire avec un peu de bonne volonté. En une seule année au Conseil fédéral, elle a atteint ce qu'aucun conseiller fédéral n'a jamais réussi: avoir un dixième de femmes parmi ses cadres supérieurs. En revanche, on relèvera avec un certain étonnement que les deux postes à repourvoir les plus importants en 1993, elle les a donnés à des hommes (secrétaire général et directeur de l'Office fédéral de la culture).

Contrairement à elle, Arnold Koller et Otto Stich ont déjà choisi leur première directrice (ministère public et Caisse fédérale d'assurance). On pourrait croire Flavio Cotti prêt à faire la même chose au Département des affaires étrangères: c'est lui le premier conseiller fédéral à avoir tenté d'élever la proportion des femmes en établissant des quotas alors qu'il était au Département de l'intérieur.

Abdication

En revanche, le ministre de l'Economie publique, Jean-Pascal Delamuraz, aime davantage les femmes que la promotion

féminine. Mais il est vrai que, depuis 1993, il a une conseillère personnelle. Cependant de tels postes sont hors de la hiérarchie administrative et ils ne représentent pas de pouvoir réel.

A la tête du Département militaire fédéral (DMF), soit dans une situation apparemment désespérée, Kaspar Villiger fait montre d'une fibre féministe dont pourrait heureusement s'inspirer Adolf Ogi. «Dans nos rangs, les femmes ne doivent pas être des hommes pour faire carrière» a déclaré Kaspar Villiger à ses généraux. Et il a nommé une femme bien civile au poste de déléguée à l'égalité du DMF (Christine Schaad Hügli, cheffe de la section de développement du personnel). En revanche, dans son département Adolf Ogi a évidemment confié ce poste à un homme (Christian Furrer, secrétaire général adjoint). Chaque conseiller fédéral fait ce qu'il veut. Le Conseil fédéral dans son ensemble, lui, a abdiqué.

© Viktor Parma/Bilanz 2/94

Publié avec l'aimable autorisation du magazine Suisse alémanique *Bilanz*

L'égalité en chiffres

(sk) – On le savait. On le savait, mais on en n'avait pas la preuve quantifiée, tangible: l'égalité en Suisse n'est encore qu'une théorie abstraite. Aujourd'hui, grâce au travail de recherche de Claire Jobin, Caroline Regamey et Paul Röthlisberger, des chiffres crient la vérité. Si le principe d'égalité des droits est inscrit depuis plus de dix ans dans la Constitution, la distance entre théorie et pratique est encore bien longue. Afin de révéler ce qui se cache derrière la réalité des Suisses et des Suissesses, l'Office fédéral de la statistique vient de publier un aperçu de la situation des femmes et des hommes dans notre pays. *Vers l'égalité?* interroge la brochure en tentant d'y répondre par des graphiques et des textes clairs.

Cet ouvrage fait suite au rapport de la délégation suisse à la Conférence mondiale des femmes, qui s'est tenue à Nairobi en 1985. L'année suivante, le Conseil fédéral nommait un groupe de travail chargé d'étudier les possibilités de mise en œuvre des stratégies de Nairobi à l'intérieur de l'administration fédérale et de préparer une série de propositions. C'est ainsi que le Gouvernement a chargé l'Office fédéral de la statistique d'établir des tableaux de comparaison sur la situation des femmes et des hommes dans divers domaines.

Ce travail devait aboutir à l'élaboration, dans un cadre européen, d'une brochure statistique destinée à devenir une contribution à la prochaine conférence mondiale des femmes, qui aura lieu en 1995 à Pékin.

Malheureusement, faute de moyens, ce projet a dû être repoussé.

L'étude est présentée par thèmes, sous forme d'un texte illustré de tableaux et de graphiques. Dans la mesure du possible, les chiffres mentionnés sont ceux du recensement fédéral de 1991. Huit domaines ont passé sous la loupe: la population, l'éducation et la formation, le travail rémunéré, la santé, l'emploi du temps, la prise en charge du ménage et des enfants, le pouvoir et la politique. «Dans le choix de ces domaines, on s'est inspiré, peut-on lire en introduction, d'une définition de l'égalité entre les sexes en termes d'égalité des chances. Celle-ci implique que femmes et hommes ont les mêmes droits, les mêmes obligations et les mêmes possibilités d'effectuer un travail qui assure une indépendance financière, de s'occuper des enfants et du ménage, de participer aux activités politiques, syndicales et autres de la société».

Cette étude, même si elle doit, au dire de ses auteur-e-s, être encore perfectionnée et approfondie, n'en présente pas moins un bilan de la situation fort intéressant. C'est un instrument de travail utile à tous ceux et toutes celles pour qui l'égalité entre femmes et hommes ne doit pas rester qu'un vague article constitutionnel.

Vers l'égalité? peut être commandé au prix de 18 francs auprès de

**l'Office fédéral de la statistique,
3003 Berne.**

Téléphone (031) 323 60 60.

Ruth Dreifuss (DFI)

10,5% de femmes parmi les cadres supérieurs (8 femmes, 68 hommes); 9,9% de femmes parmi les cadres moyens (47 femmes, 476 hommes).

Arnold Koller (DFJP)

8,7% de femmes parmi les cadres supérieurs (6 femmes, 63 hommes); 13,5% de femmes parmi les cadres moyens (62 femmes, 397 hommes).

Otto Stich (DFF)

4,3% de femmes parmi les cadres supérieurs (3 femmes, 67 hommes); 4% de femmes parmi les cadres moyens (21 femmes, 504 hommes).

Flavio Cotti (DFAE)

3,8% de femmes parmi les cadres supérieurs (7 femmes, 175 hommes); 10,5% de femmes parmi les cadres moyens (37 femmes, 314 hommes).

Kaspar Villiger (DMF)

0,7% de femmes parmi les cadres supérieurs (1 femme, 143 hommes); 0,7% de femmes parmi les cadres moyens (8 femmes, 1197 hommes).

J.-P. Delamuraz (DFEP)

0% de femmes parmi les cadres supérieurs (77 hommes); 6,7% de femmes parmi les cadres moyens (32 femmes, 447 hommes).

Adolf Ogi (DFTCE)

0% de femmes parmi les cadres supérieurs (33 hommes); 2,3% de femmes parmi les cadres moyens (6 femmes, 250 hommes).